



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 23 Juin 2016

Intervention de Philippe LECOQ

Rapport N° 16.03.08 Construire l'apprentissage de demain.

Monsieur le Président, Chers collègues,

En préambule, nous réaffirmons que l'apprentissage constitue une solution d'avenir pour la croissance, la compétitivité, **puisque 65% des apprenants trouvent un emploi à l'issue de leur formation**. Effectivement, pour les entreprises qui font face à des enjeux de recrutement, de renouvellement de générations ou de pénurie de compétences, l'apprentissage est également une solution à court et à long terme. Si la perception des cours en alternance s'améliore nettement, des progrès restent encore à réaliser pour les promouvoir, auprès du grand public, mais aussi auprès des entreprises. Il faut réellement faire de cette question une vraie priorité, mettre en place une réflexion stratégique et nous espérons que ce rapport va dans ce sens, afin que l'apprentissage ne constitue plus une voie de relégation pour enfin **être accessible à tous et à toutes : un tiers seulement sont des apprenties au féminin**.

Votre rapport fait la part belle aux progrès réalisés ces dernières années en région Centre-Val de Loire en particulier sur les formations supérieures de niveau I, II et III ainsi que dans le secteur public. Aussi, l'exécutif que vous représentez ne semble plus insensible aux formations qui concentrent à la fois les savoirs de base et les compétences réclamés par les recruteurs, tel que nous le préconisons depuis longtemps au sein de cette assemblée.

Néanmoins, au-delà des chiffres présentés, certains éléments accusent une réalité pour laquelle votre rapport ne donne que peu de solutions : le site internet « Centre Alternance », en quelque sorte « *le Pôle Emploi des alternants* », illustre bien **les inadéquations entre l'offre et la demande dans ce domaine**. En date d'hier ce site faisait état de **1929 offres de contrat d'alternance contre 4639 demandes... soit presque 2,5 fois plus de candidats qu'il n'y a d'offres à pouvoir en Région Centre-Val de Loire !**

Nous pensons naturellement que la Région a le devoir et l'entière responsabilité de mener une politique d'accompagnement et d'appui au service du développement des entreprises et **plus particulièrement des TPE-PME, puisque ce sont ces structures qui sont les plus à même d'accueillir et de recruter des apprentis** et ce, dès le niveau V de leur formation, qui concentre à lui seul près de la moitié des étudiants en alternance. La délivrance de titres professionnels en un an peut en partie faciliter ces recrutements sur des métiers qui ne nécessitent pas un cursus d'alternance long et coûteux pour les petites structures.

Sur le plan géographique, nous regrettons que votre rapport n'apporte pas non plus de solution à une répartition équilibrée des offres de formation, peu homogène de surcroît, et traduit véritablement **une inégalité opposant l'axe ligérien dynamique d'un côté et les départements plus excentrés de l'autre** : l'Indre-et-Loire (*environ 1 apprenti pour 104 habitants*) en tête, porte le Loir-et-Cher, le Loiret et l'Indre qui sont, eux, dans le ratio moyen de la région à savoir *1 apprenti pour 140 habitants*. En Eure-et-Loir, les apprentis se tournent vers la Région Ile-de-France (ce qui explique le ratio *d'un apprenti pour 190 habitants*). Dans le département du Cher (*1 apprenti pour 210 habitants*), ce chiffre traduit un certain vieillissement de la population consécutif à une perte croissante d'attractivité de ce territoire, cela avait fait l'objet d'un vif débat en Commission Permanente, il y a trois mois et nous espérons que cela ne vous laisse pas indifférent.

Notre groupe sera évidemment attentif à l'indispensable rééquilibrage territorial que devra prendre en compte le Schéma Régional de l'Apprentissage car l'alternance va de pair avec l'emploi et le constat précédent met malheureusement en lumière les réelles difficultés de notre région à attirer des talents et des entreprises en mesure de recruter ces apprentis. Certaines filières sont pourtant porteuses de milliers d'emplois dans la région : il conviendrait que l'exécutif soit particulièrement attentif en matière d'offres de formation dans le domaine de l'agroalimentaire, du tourisme (hébergement et restauration), de la santé, de l'agriculture sans oublier le numérique : ainsi les entreprises et les partenaires de la région n'y resteront plus indifférents.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Nous sommes conscients que la modernisation attendue des CFA, la création du campus des métiers à Joué-lès-Tours ou encore la réhabilitation des locaux de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat en Loir-et-Cher contribuera à étoffer le prochain Schéma Régional de l'Apprentissage ainsi que le futur CPRDFOP ; même s'ils ne régleront pas toutes les problématiques existantes à temps pour inverser durablement la courbe du chômage promise par le Président Hollande.

Seulement, s'ils peuvent apporter des solutions concrètes à la jeunesse, alors nous sommes prêts à accompagner ces dispositifs, pour peu qu'il ne s'agisse pas d'une énième boîte à outils électorale mais puisse construire et contribuer à la réussite de l'apprentissage dans les prochaines années.

En ce sens, nous voterons favorablement ce rapport et espérons que nos élus auront toute leur place au sein des différents processus de réflexion et de préparation de ces dispositifs comme vous l'aviez promis au début de cette mandature.

Je vous remercie de votre attention.